

# La Voix de SOMMAING



1<sup>ère</sup> partie



# SOMMAIRE

Pages

## **L'éditorial de Monsieur le Maire**

## **Les commissions et les délégations du Conseil Municipal**

Communication .....	1
Finances .....	2
Travaux .....	3
Vivre ensemble.....	4 et 5
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite .....	6
Culture .....	7 et 8
Gestion des salles communales .....	9
Cadre de vie .....	10 et 11
Petite enfance .....	12
Correspondant sécurité routière.....	13 et 14
Correspondant défense .....	15,16 et 17
Patrimoine .....	18
Jeunesse, sports et vie associative .....	19
Développement des technologies numériques .....	20, 21 et 22

## **Les associations**

Chasse.....	23
Disciples de Saint Pierre.....	24
Compagnie théâtrale La Réplique.....	25
APE.....	26
Comité des fêtes.....	27

**Cérémonie de Ré-ouverture de l'église** .....28, 29 et 30

**État civil 2015**.....31

**Bienvenue à Sommaing et renseignements utiles**.....32

## **Annexes**

# EDITORIAL



*Il est toujours utile d'avoir  
plusieurs cordes à ... sa harpe*



## *Sommaingeoises, Sommaingeois,*

*Comme l'ensemble des collectivités locales françaises, nous devons faire face à des défis financiers majeurs, notamment lorsque l'on réduit les dotations. Il faut entendre que nous n'avons pas de baguette magique, nous devons faire des choix et prioriser. Ce contexte ne nous a pas empêché d'agir concrètement pour notre commune et ses habitants avec des actions concrètes et des travaux d'envergure améliorant le mieux vivre ensemble. L'avenir de notre commune dépend aussi d'un état d'esprit qui se doit d'être positif dans l'adversité. Ne nous laissons pas gagner par la morosité, soyons tous fiers de notre commune de Sommaing, valorisons ses atouts, prenons-en soin, elle en vaut la peine.*

*Notre année 2015 aura été marquée par plusieurs évènements importants :*

- le changement d'une partie du réseau d'eau potable rue de Robinson avec pose d'une borne de défense extérieure contre l'incendie. Cet ouvrage a été financé entièrement par la régie du Siden-Sian de Noréade pour un coût de 110 000 €.
- une grille transversale dans la montée de cette même rue et face au calvaire a été posée afin de réceptionner une partie de l'eau de ruissellement. La régie du Siden-Sian de Noréade a de nouveau participé financièrement à cet aménagement.
- les gros travaux de réfection de la rue de Robinson par la mise en place d'une cunette longitudinale en pied de talus favorisant le transfert du flux en cas d'orage, la reprise du dévers de la voirie en l'inversant vers ce large caniveau. Il fallait régler le problème récurrent des inondations. Ce nouvel aménagement fera ses preuves pour le plus grand plaisir des riverains, sécurité renforcée et cadre de vie amélioré.  
Coût total de l'opération : 240 000 € HT environ subventionnés à 79,70 % par les services de l'Etat, le Département du Nord et une Réserve Parlementaire de Monsieur Legendre, Sénateur du Nord.



AVANT



APRÈS

- une haie, plantée en haut du talus le long de cette rue de Robinson, permettra à terme de limiter l'arrivée des eaux et de freiner la neige en cas de tempête.
- la sécurité de la rue de Robinson a été renforcée par une nouvelle signalisation : vitesse limitée sur cette nouvelle « avenue ».
- l'installation d'un radar pédagogique rue de Denain.
- la restauration de notre Eglise par les employés municipaux et les courageux bénévoles de Sommaing. L'achat de bancs en remplacement des chaises abîmées. Merci à toutes les personnes qui ont participé généreusement et merci de votre présence nombreuse à la Ré-ouverture de l'église le samedi 10 octobre.  
Et encore des bénévoles à l'honneur (Sommaing-Joie) pour le « relooking » de la Maison des Associations. Merci aux jeunes de cette Association.
- la venue dans notre église de la chanteuse et harpiste Cécile Corbel et le traditionnel concert de Musique en Ecaillon de la Sainte Cécile au profit du Téléthon.
- l'élaboration et la programmation de l'agenda Ad'Ap pour la mobilité réduite.
- la refonte de notre site Internet [sommaing.fr](http://sommaing.fr).
- le Plan Local d'Urbanisme intercommunal PLUi en cours de réalisation.
- le plan de prévention des risques d'inondation PPRI de la vallée de l'Ecaillon et de ses affluents en cours également (protection des personnes et des biens).
- la mise en place de l'informatisation des actes administratifs (dématérialisation).
- les mesures drastiques aux réductions des dépenses.

*J'espère que tout ce travail réalisé ou programmé cette année permettra de vous faire partager l'enthousiasme qui guide l'action engagée avec l'équipe municipale, afin de vous servir et servir notre commune le mieux possible.*

*Pour 2016 des projets ? Oui bien sûr, mais restons prudents face à cet avenir plus ou moins incertain. Quand une année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler ; souhaitons avant tout que l'on se retrouve dans les valeurs essentielles de respect, de solidarité et de paix.*

**Je vous présente tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé.  
« Vive 2016 » !**



Marc Carpentier, Maire de Sommaing  
Vice-président de la CCPS



## Commission « communication »

(responsable : Régis Sterlay ; président : Marc Carpentier ;  
membres : Marie-Geneviève Marousez, Christophe Dumont, Pascal  
Gilleron, Roland Salengro)

Régis Sterlay

L'année 2015 fut une année importante pour la commission « communication ».

En effet, outre les cinq **Somminfo** habituels, sept **Infospé** ont été distribués, parfois dans toutes les boîtes aux lettres quand l'information impactait tout le village (courses cyclistes, travaux dans l'église), parfois uniquement dans une rue ou chez des personnes ciblées (travaux dans la rue de Robinson, réunion des nouveaux habitants).

2015 a vu également l'apparition de nouveautés.



La réception des nouveaux habitants.

Les nouveaux habitants, arrivés à Sommaing depuis quelques années, ont été reçus par le conseil municipal au grand complet. Un livret d'accueil leur a été distribué. Devant le succès de cette manifestation, la municipalité a décidé de la renouveler.

Attendu depuis plusieurs années, le nouveau site internet de la mairie est enfin en ligne. Son référencement dans les moteurs de recherche (Google ou autre) prendra

quelques mois. En attendant, il vous faudra noter l'adresse du site dans la barre d'adresse de votre navigateur (Mozilla, Internet Explorer, ou autre) et non dans la barre de recherche. Vous pouvez donc dès maintenant cliquer sur <http://www.sommaing.fr/>. Comme pour les **Somminfo**, nous attendons vos critiques constructives afin d'améliorer ces moyens de communication.

Une promesse faite lors de la campagne électorale n'a pas encore été tenue. Elle le sera dès ce début d'année. Il s'agit de la réunion de « démocratie participative » ou « dialogue constructif » que nous vous proposerons au printemps. Des informations vous seront données dans un prochain **Somminfo**.

Sommaing sur Ecaillon un village où il fait bon vivre



Site réalisé avec Campagnol.fr

Accueil du site

Agenda



Le mot du maire

Gôûter de Noël - Dimanche 20 décembre 16:00 -18:00

Voeux du Maire - Dimanche 10 janvier 2016 11:00-13:30

Soirées Cabaret - Du 15 janvier 2016 19:00 au 23 janvier 2016 23:00

Grand Prix de Denain - Jeudi 14 avril 2016 11:00-15:00

Météo

Navigation

Accueil  
Commune  
Vie communale  
Communication  
Patrimoine



Chers internautes,  
C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui sur le nouveau site internet de la commune de Sommaing, un site qui, nous l'espérons, saura répondre à vos attentes.  
Reflètez du dynamisme de notre village, tout comme nos lettres et bulletins d'information (Somminfo et la Voix de Sommaing) ce nouveau site est le fruit de

Une partie de la page d'accueil de Sommaing.fr



## Commission « finances »

(responsable : Roland Salengro ; président : Marc Carpentier ; membres : Christophe Dumont, Pascal Gilleron, Clarisse Desombreux)

Roland Salengro

### COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Vous avez pu lire dans le **Somminfo** n°74 d'avril 2015 le détail du compte administratif (budget réel) de l'année 2014 voté le 3 avril 2015 par le conseil municipal.

En 2014, les dépenses totales de la commune se sont élevées à 218 627,04 € (149 456,91 € en fonctionnement et 69 170,13 € en investissement). En fin d'année 2014, le fonds de roulement (ou « réserves ») de la commune se montait à 116 098,94 €.

### BUDGET PREVISIONNEL 2015

Le budget prévisionnel 2015, voté également le 3 avril dernier par le conseil municipal, s'équilibre au niveau des recettes et dépenses à 282 102,24 € pour la section de fonctionnement et à 414 531,51 € pour la section d'investissement.

Le détail du budget réel 2015 vous sera communiqué dans le **Somminfo** d'avril prochain.

Dans la partie recettes de fonctionnement, on trouve principalement les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) perçus par la commune pour un montant de 65 792 € et la dotation forfaitaire de fonctionnement versée par l'État pour un montant de 35 056 €. Il est à noter que cette dotation est en baisse car la commune doit contribuer au redressement des finances publiques pour une somme de près de 3 000 €. Cette baisse va malheureusement se poursuivre et s'amplifier au cours des prochaines années.

Dans la partie dépenses de fonctionnement, les charges obligatoires continuent à augmenter. En effet, le 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'instruction des dossiers d'autorisation d'urbanisme a été transférée de l'État (DDTM) vers la commune sans compensation financière. N'ayant pas les compétences pour instruire ces dossiers, la municipalité a dû adhérer à un syndicat intercommunal, « Murs Mitoyens ». Désormais, l'instruction des demandes de permis de construire et déclarations préalables de travaux est facturée à la commune.

Dans la partie investissement, les travaux de la rue de Robinson constituent l'essentiel des dépenses, pour un montant d'environ 240 000 € TTC. Rappelons que ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'obtention de subventions (près de 80 % du coût HT). La partie restante a été financée par un emprunt de 60 000 € et sur les fonds propres de la commune.

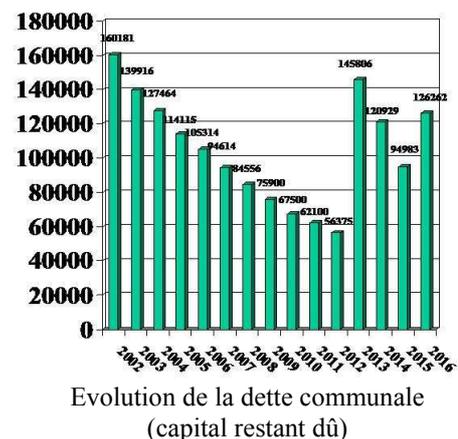
L'augmentation des dépenses imposées et la diminution des dotations de l'Etat vont se traduire par une baisse de la capacité d'autofinancement et une difficulté de plus en plus grande à réaliser les prochains investissements, en particulier la mise aux normes des bâtiments publics pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.

La réalisation des prochains budgets va devenir très compliquée...

### ENDETTEMENT

Compte tenu de l'emprunt réalisé pour les travaux de la rue de Robinson, l'endettement de la commune a augmenté d'un peu plus de 30 000 € en 2015.

Il sera d'environ 126 000 € au 1<sup>er</sup> janvier 2016.





Christian Lenoir

## Commission « travaux »

(responsable : Christian Lenoir ; président : Marc Carpentier ;  
membres : Marlène Dupart, Marie-Geneviève Marousez, Marianna Territo,  
Jean-Pierre Gabelle)

\* Au détriment de l'entretien du village, nous avons concentré nos efforts sur l'amélioration de l'intérieur de l'église. Une première phase a donc été engagée. Il a fallu 9 mois environ pour mener à bien ce chantier. Nos deux employés et de nombreux bénévoles n'ont pas ménagé leur peine pour le résultat que l'on connaît.

Les photos avant et après parlent d'elles-mêmes.



Avant



Après



\*Une fois encore « vandalisée », l'aubette rue de Denain a été réparée.

\* Afin de faciliter l'écoulement et le nettoyage des conduites d'écoulement de la salle polyvalente, deux puisards ont été posés. Il semble que ce soit efficace.



Rue de Robinson

\*L'élagage des cerisiers rue de Robinson et la taille des arbres au croisement de la rue de Denain et de la rue de Saint-Quentin sont en cours et devraient être terminés fin d'année prochaine.



Avant



Après

\* Par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal de l'Écaillon (SIE) la rivière a été débarrassée de ses embâcles les plus importants, le tout de manière douce, respectant les rives de notre beau cours d'eau.

\* Investissement : Achat d'une petite tondeuse mulching.



Christophe Dumont

## Commission « Vivre ensemble »

(responsable : Christophe Dumont ; président : Marc Carpentier ;  
membres : Clarisse Hallard, Marie-Geneviève Marousez, Marianna  
Territo, Pascal Gilleron)

### Les cérémonies du souvenir

Chaque année, les cérémonies du souvenir des 8 mai, 14 juillet et du 11 novembre sont l'occasion de nous rassembler autour de l'histoire de notre pays, de notre histoire. Vous étiez particulièrement nombreux le 11 novembre et nous avons une pensée émue pour notre doyen qui avait tenu à être présent, ce jour-là, depuis le pas de sa porte.



Des lectures de lettres de poilus.



L'envol des ballons

Le cycle de commémoration du centenaire de la première guerre mondiale que nous avons débuté l'année dernière par le dépôt de bougies au monument aux morts, s'est poursuivi cette année par un lâcher de ballons par les enfants.

Chaque ballon emmenait une carte supportant l'un des noms inscrits sur le monument et l'adresse de la mairie.

A ce jour, une carte est revenue d'Allemagne, précisément de Diebach am Haag.

### Cérémonie des médaillés

Une fois n'est pas coutume, c'est après la cérémonie du 14 juillet que M. Marc Carpentier, Maire, et M. Roland Salengro, 1er Adjoint, ont remis les diplômes du travail à Mme Namur, M. Margerin et à M. Journiac.



Ils ont bien travaillé, ils sont récompensés.

Un verre de l'amitié a été offert par la municipalité aux récipiendaires ainsi qu'à l'assemblée des Sommaingeois venus nombreux malgré cette période des vacances estivales.

### Le repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 11 octobre.

Ce fut comme d'habitude l'occasion de partager de bons moments autour d'un succulent repas préparé par une équipe hors pair qui nous en a mis plein la vue et les babines.

C'est chaque fois un défi culinaire que ces dames relèvent de haute main ! Un grand merci à elles.

L'ambiance était assurée par Rolande et par une chorale de choc renforcée par quelques convives charmés par les voix mélodieuses et le charme des refrains d'antan.

## Le goûter communal de Noël

Le dimanche 20 décembre, le Père Noël a décidé de s'accorder un moment de détente pour souffler un peu durant les préparatifs de sa tournée du 24.

Il est donc tout naturellement venu à Sommaing pour assister au goûter-spectacle de Noël préparé par la municipalité avec le concours du comité des fêtes.

Après les dessins animés, notre doyenne a raconté un joli conte de Noël aux enfants (petits et grands).

Puis nous avons assisté à une scène digne des plus grands westerns de John Ford avec le grand John Wayne. Quelques-uns ont néanmoins noté quelques anachronismes et clins d'œil à l'air du temps.

A l'année prochaine Père Noël et bon courage pour le réveillon !



Des enfants qui se régalaient en mangeant et en admirant quelques artistes dont, bien sûr, notre doyenne et le Père Noël

Date	Manifestation	Organisateur(s)
15, 16, 22 et 23 janvier	Soirées Cabaret : Spectacle théâtral autour du thème " le théâtre dans le théâtre"	La Réplique
23 et 24 avril	Ball-trap	Société de Chasse
8 mai	Fête de la Victoire (guerre 39/45)	Municipalité
27 mai	Fête des voisins	Comité des fêtes
4 juin (à confirmer)	Journée de la pêche	Les Disciples de Saint Pierre
25 juin	Feux de la Saint-Jean	Sommaing-Joie et Comité des fêtes
13 - 14 juillet	Fête Nationale	Comités des fêtes de Sommaing et Vendegies
9 octobre	Repas des aînés	Municipalité
31 octobre	Fête d'Halloween	Comité des fêtes
11 novembre	Célébration armistice (guerre 14/18)	Municipalité
18 décembre	Goûter de Noël	Municipalité et Comité des fêtes



Jean-Pierre Gabelle

## Délégation « Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) »

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 01 janvier 2015.

Force est de constater que la majorité de ces lieux restent inaccessibles aux personnes handicapées à la date butoir fixée il y a maintenant dix ans.

Dans ces conditions, l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est le dispositif mis en place afin de donner un délai supplémentaire, allant de trois à neuf ans, pour la mise en accessibilité de ces établissements et installations.

L'Ad'AP permet à tout propriétaire/gestionnaire d'Etablissement Recevant du Public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 01 janvier 2015.

L'Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Cet agenda devait être obligatoirement adressé avant le 27 septembre 2015 à la Préfecture.

Voici donc la programmation de l'agenda réalisé en septembre 2015 par le conseil municipal et envoyé en Préfecture.

- 2016 : étude de faisabilité d'un aménagement coin toilettes PMR pour la salle polyvalente.
- 2017 : demande de devis et de subventions.
- 2018 : aménagement de l'entrée de la mairie.
- 2019 : renforcement de la signalétique.
- 2020 : réalisation des travaux salle polyvalente si obtention des subventions.



L'entrée de la salle et l'accès intérieur aux toilettes ne sont vraiment pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La municipalité s'efforcera de remédier à ces problèmes dans les années à venir.





Clarisse Desombreux

## Délégation « Culture »

### SAISON CULTURELLE 2015 A SOMMAING

#### JazzBars en Solesmois

Le 4 juillet 2015, les musiciens du groupe LAP et la chanteuse Sabrina Loiseau étaient en concert sur la Plaine de jeux de Sommaing dans le cadre de la nuit du Jazz (programmation culturelle de la CCPS). Cet événement a été une belle réussite, pour une première, et a regroupé environ 700 personnes dans les différentes communes de la CCPS.



*LAP et Sabrina en pleine préparation*

#### Cécile Corbel, le 17 octobre 2015

Le « souffle argenté » composé des flûtistes du conservatoire de Solesmes a assuré la 1<sup>ère</sup> partie du concert de Cécile Corbel. Celui-ci nous a directement plongés dans une ambiance celte, avec des instruments traditionnels comme le bohdran et la flûte traversière en bois. Puis, nous avons eu l'honneur et le privilège d'accueillir, dans notre belle Eglise de Sommaing, Cécile Corbel, harpiste celtique, auteur compositeur interprète, native du Finistère, qui a obtenu un disque d'or au Japon et a reçu le prix de la meilleure bande originale avec la musique du film « Arrietty, le petit monde des chapardeurs ». La jeune harpiste, sa magnifique voix et ses deux guitaristes ont su nous faire voyager à travers des mondes celtes, irlandais et enchantés. Ce concert a eu un franc succès. En effet, 152 personnes ont eu le plaisir d'y assister. En bref, un très beau concert qu'il ne fallait pas rater !



Concert de Sainte Cécile par Happy Swing Orchestra  
(Musique en Ecaillon), le 28 novembre 2015

Comme chaque année, le Happy Swing Orchestra nous a présenté son concert de Sainte Cécile dans notre jolie église pour le plus grand plaisir des nombreux mélomanes présents. Les musiciens, Laetitia la chanteuse et Florence la chef d'orchestre nous ont emmenés à Broadway sur le thème des comédies musicales. En effet, les spectateurs ont pu entendre la chanson du roi Lion, les misérables, la famille Adams,



Un public nombreux

Mary Poppins ... sans oublier les grelots du petit renne rouge pour un petit avant goût de Noël. Lors de cette soirée, deux personnes ont été mises à l'honneur : la chef d'orchestre Mme Florence Gilles pour ses 20 ans de direction musicale ainsi que M.

Gaston Dehaie pour ses 80 ans de pratique instrumentale.



Les musiciens



Ils ont été mis à l'honneur

**Projet 2016 à Sommaing**

Programmation culturelle 2016 dans le cadre de la CCPS : les Ramble Ditties (chansons et musiques d'Irlande)

Cette année, Sommaing s'associe à Vendegies pour la programmation culturelle de la CCPS et vous présentera les Ramble Ditties. Ramble Ditties est un quatuor composé de 4 musiciens ; Vincent Brusel à la mandoline, au banjo ténor et au chant, Olivier Catteau à la guitare, Margaux Liénard au violon et Victor Yvin à la flûte traversière en bois (le Tin Whistle) ; qui va vous entraîner dans des chansons et des danses Irlandaises. Le concert se déroulera à la salle du Lonny de Vendegies et des ateliers de danse auront lieu dans la salle des associations de Sommaing. Les dates restent inconnues à ce jour. En attendant, je vous invite à découvrir leur site internet : <http://rambleditties.com>.



Concert pour les 70 ans de l'Harmonie La Renaissance

En 2016, l'harmonie La Renaissance fête ses 70 ans. Un concert aura lieu dans la Salle Polyvalente de Sommaing, le 11 septembre 2016. Ce dernier s'intègre dans le cadre du Festiv' Écaillon, organisé par l'harmonie, qui se déroulera du 9 au 11 septembre 2016 dans 8 communes de la vallée de l'Écaillon dont Sommaing.



Marianna Territo

## Délégation « Gestion des salles municipales »

### SALLE POLYVALENTE :

Nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente à partir du 1er janvier 2016.

	<b>W-E &amp; Jours fériés</b>	<b>Semaine</b>
<b>Habitants de Sommaing</b>	<b>220 €</b>	<b>110 €</b>
<b>Personnes extérieures</b>	<b>330 €</b>	<b>165 €</b>
<b>Associations de Sommaing</b>	<b>150 €</b>	<b>75 €</b>

Rappelons que seuls les habitants de Sommaing peuvent bénéficier du tarif « habitants de Sommaing ».

La réservation de la salle sera validée après signature et versement d'un acompte de la moitié du tarif.

Un chèque de caution de 300 € est demandé à la remise des clés ainsi que le solde.

Une attestation d'assurance valide à la date de la location sera réclamée.

La consommation électrique reste facturée au prix de 0,15 € le KWH.

Des sacs poubelles sont à votre disposition au prix de 2,50 € le sac.

Toutes les associations de Sommaing et Sommaing/Vendegies peuvent bénéficier d'une location gratuite par an.

Pour les réceptions à domicile, il est possible de louer des tables et des chaises, sous réserve de disponibilité, au prix de 1,50 € la table et de 0,30 € la chaise.

A noter que les acomptes des locations annulées seront remboursés par la commune si la salle est relouée à la même date par une autre personne.

### **Retour sur les réservations en 2015 :**

La salle polyvalente est quasiment louée toutes les semaines de l'année (week-end et semaines).

On dénombre pour 2015 : 34 réservations pour des particuliers, 5 pour la commune et 15 pour les associations.

### **Aménagements :**

Cette année, une partie des rideaux ignifugés a été changée (coût : 346,86 €).

La commune envisage le remplacement du lave-vaisselle qui date d'une quinzaine d'années (devis en cours).

La maison des associations a également subi un rajeunissement (colle de fibre de verre et peinture des murs), travaux effectués par les membres de Sommaing-Joie.



Les rideaux de la salle du bas ont été changés.



Marlène Dupart

## Délégation « Cadre de vie »

### Maisons fleuries

Cette année, 16 concurrents étaient inscrits au concours des maisons et jardins fleuris soit environ 10% des habitations sommaingeoises.

Le samedi 24 octobre après-midi, Marlène Dupart, présidente du jury, accompagnée par Marc Carpentier, Genevière Pawlowski (membre de l'association de Vendegies-Nature) et Sylvain Gérardaux, a remercié les candidats présents et dévoilé les résultats du concours.

#### Façades fleuries :

1<sup>ère</sup> place : M. et Mme Berton

2<sup>ème</sup> place : M. et Mme Covain

3<sup>ème</sup> place : M. Segard et M. et Mme Sterlay

#### Jardins fleuris :

M. et Mme Stoops

Mme Bultez

M. et Mme Gilet

Notre photographe, Régis Sterlay, nous a projeté un diaporama de ces réalisations ; les participants ont pu échanger sur les pratiques de chacun, noms de fleurs, anecdotes....

Tous les candidats ont reçu un cadeau : rosiers et gants de jardinage, paniers garnis, sécateurs et serfouettes. Tous ces lots ont été offerts par Gamm'vert de Le Quesnoy et O'tera d'Aulnoy les Valenciennes.

**Nouveau :** A partir de l'année prochaine, les gagnants des 2 catégories seront hors concours l'année suivante. Ils seront invités à participer en tant que membres du jury.

De plus, il faudra se réinscrire au concours. Dès que les bulletins d'inscriptions seront disponibles en mairie, un article sera publié dans **Somminfo**.

L'objectif de ce concours est d'encourager le fleurissement afin d'offrir aux habitants un cadre de vie plus agréable et ainsi embellir notre havre de paix.



Ils étaient là le 24 octobre !



Comme l'an dernier, la commune de Sommaing a reçu la mention « bien » lors du concours des villes et villages fleuris. Ce prix récompense les efforts de nos employés tout au long de l'année, et ce, même si cette année, les travaux de jardinage ont été un peu négligés étant donné la rénovation de l'église.

#### La chapelle des amourettes

Suite aux travaux dans la rue de Robinson, le réaménagement et le fleurissement de la chapelle des Amourettes seront effectués au printemps 2016. Les personnes qui souhaitent y participer sont les bienvenues (se rapprocher de la mairie ou de Marlène Dupart).

Nous remercions les Sommaingois et Sommaingaises qui contribuent activement à la beauté et à la propreté du village.

#### Nettoyage de Printemps

Le nettoyage de printemps des sentiers et chemins de Sommaing n'avait pas eu lieu depuis quelques années. Ce fut donc chose faite le 23 mai. Quelle belle pêche, malheureusement ! Et oui, Marc Carpentier est revenu de son ramassage avec des truites trouvées dans un fossé !!!

En ouvrant un de ces sacs lâchement abandonnés dans le talus du cimetière donnant sur la cavée, nous avons pu retrouver son propriétaire. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.



Merci aux sommaingois  
venus renforcer l'équipe  
municipale.

Une partie de la récolte !  
Malheureusement, elle est trop  
importante !





Marlène Dupart

## Délégation « Petite enfance »

→ Le LAEP Lieu Accueil Enfants-Parents (chaque vendredi de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires)

Lieu d'échanges et de rencontres, gratuit et sans réservation, pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés et sous la responsabilité d'un adulte (maman, papa, nounou, papy, mamie et aussi futurs parents). Ces temps conviviaux permettent aux adultes d'échanger, de parler de diverses expériences avec d'autres parents.

Pour tout renseignement, contacter Judith BRASSART au 06.83.20.49.38

→ Multi-accueil

Lieu d'accueil en collectivité permettant un mode de garde occasionnel ou régulier des enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans ( de 1 heure à 1/2 journée)

Tarif en fonction des ressources familiales. Renseignements et inscription auprès de la responsable Marie Pierre GUINET au 03.27.27.16.89

→ Relais d'assistantes maternelles itinérant (Haussy-Solesmes-Vendegies sur Ecaillon)

Il s'adresse : - aux parents et futurs parents en recherche d'un mode de garde (remise des listes d'assistantes maternelles agréées disponibles par commune ; les démarches liées à l'embauche ; les aides de la caf ; etc.)

- aux assistantes maternelles pour des informations sur la profession mais aussi pour des temps d'animations gratuits pour les enfants, éveil à la lecture en bibliothèques, analyse de pratique, ateliers à thème (cette année 4ème édition d'EMOTIGOUT : thème sur les soupes)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Judith BRASSART au 06.83.20.49.38



*Le stand des assistantes maternelles au concours de dégustation de soupe d'émotigout le 17 octobre 2015*



*Picnic organisé le 30 Juin par le Relais d'assistantes maternelles à la Salle Polyvalente de SOMMAING*

## Enfance

→ ALSH (LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) 3-15ans

Lieux d'accueil favorisant l'épanouissement et l'apprentissage de la vie en collectivité dès l'âge de 3 ans. Ils sont répartis sur 6 communes du Pays Solesmois et sur différentes périodes.

Pour connaître les dates et lieux des centres 2016 une plaquette d'information est disponible en mairie)

Pour tout renseignement : contacter le responsable du Pôle Jeunesse au 03.27.70.74.30

→ Le LALP (Lieu d'accueil et de loisirs de Proximité)

Structure d'animation pour les 11-17 ans ouverte toute l'année. Ouvert le Mercredi et Samedi de 13h30 à 18h00 ; Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h30 à 19h00. Planning spécifique durant les vacances scolaires.

Il y a eu un séjour au ski et un au camping de Marchiennes l'année dernière. Plusieurs activités sont proposées tout au long de l'année tel que bowling, lazer game...

Salle Delberghe , 57 rue du Ponceau 59370 Solesmes

Tél : 07.80.05.90.58



## Correspondant sécurité routière

(Christophe Dumont, conseiller municipal délégué aux questions de défense et de sécurité)

Christophe Dumont

Cette année, j'ai décidé de vous parler de l'éco conduite parce que c'est une bonne façon de faire des économies avec son véhicule tout en privilégiant la sécurité routière.

Allez, en avant (doucement) pour quelques explications !

L'éco conduite est une [conduite automobile](#) économe en [carburant](#), [écologique](#) et [économique](#) adaptée aux moteurs actuels. Cette conduite a un impact significatif sur la [consommation](#) et l'[environnement](#), ainsi que sur la [sécurité](#).

D'après Smolders et Kampman (2006), elle consiste essentiellement à faire tourner le moteur à bas régime et à maintenir une conduite souple et une [vitesse](#) stable en évitant au possible les [accélération](#)s et les [freinages](#) brutaux.

### Règles fondamentales

La pratique de l'éco conduite passe par cinq règles fondamentales :

#### 1° Changer les rapports à bas régime moteur (pour les véhicules à [boîte de vitesses manuelle](#)) :

En effet, plus le moteur tourne vite plus il consomme du carburant. Afin de limiter le régime moteur et d'utiliser l'efficacité du moteur de façon optimale, un régime maximal de 2 500 tr/min pour monter les rapports est recommandé pour les véhicules à essence, et un régime maximal de 2 000 tr/min pour monter les rapports est recommandé pour les véhicules Diesel.

Cette mesure limite le régime moteur et donc la consommation de [carburant](#).

#### 2° Maintenir une vitesse stable :

L'énergie nécessaire au maintien du déplacement d'un véhicule est très réduite (de l'ordre de 25 [kW](#) pour une vitesse de 120 km/h) en comparaison de celle nécessaire à le mettre en mouvement. Un moteur puissant permet uniquement des accélérations rapides et très consommatrices en carburant. Plus la vitesse d'un véhicule est stable, moins sa consommation est importante.

L'application de ce second principe implique de bannir les freinages et accélérations non nécessaires, ce qui demande une forte anticipation des conditions de trafic de la part du conducteur (ou éco conducteur).

#### 3° Utiliser un régime moteur le plus bas possible :

Afin de réduire le régime moteur et donc la consommation de carburant, les éco conducteurs utilisent des rapports de vitesses élevés, ainsi, par exemple à 50 km/h à vitesse constante, il est courant qu'ils utilisent le 4<sup>e</sup> rapport voire le 5<sup>e</sup> rapport de la boîte de vitesses, plutôt que le 3<sup>e</sup>.

#### 4° Anticiper le trafic :

L'anticipation permet :

- de maintenir une vitesse stable et donc de consommer un minimum de carburant ;
- d'éviter les freinages non nécessaires en respectant la distance de sécurité ;
- de laisser le véhicule décélérer seul avec un rapport élevé (la consommation est alors nulle sur le parcours si le véhicule est équipé de l'injection électronique) ;
- d'éviter d'accélérer en montée (évite une surconsommation de carburant).
- Lever le pied de la pédale d'accélérateur en descente permet de rouler « gratuit ».

Couper le moteur au-delà de 30 secondes d'arrêt.

#### 5° Entretien son véhicule :

L'entretien du véhicule joue un rôle non négligeable en éco conduite :

- la pression des [pneumatiques](#) peut être responsable de surconsommation de carburant allant jusqu'à 8 % si les pneumatiques ne sont pas correctement gonflés ;

- une bonne géométrie du véhicule évite l'usure prématurée des pneumatiques, permet d'avoir une direction stable, évite des sollicitations mécaniques non souhaitables pour les [suspensions](#) et permet donc l'économie de carburant ;  
le changement régulier de certains équipements ou organes du véhicule, tels que le [filtre à air](#) ou l'[huile](#), permet encore de limiter les pertes de carburant.

### Règles avancées

Ces règles avancées permettent d'augmenter le rendement de l'éco conduite en diminuant de 20 à 25 % la consommation globale en carburant.

#### 6° Utiliser les instruments de bord :

Les instruments de bord donnent une bonne indication de la consommation en carburant.

- Le [compte-tours](#) informe sur le régime du moteur et donne une indication pour changer les rapports.
- Éviter de monter trop haut dans les tours.
- L'[ordinateur de bord](#) indique la consommation en temps réel et permet d'adapter instantanément la conduite.

Le dispositif [Stop & Start](#) et le [régulateur de vitesse](#), en option sur de nombreux modèles, peuvent permettre de réaliser des économies importantes en appliquant les techniques de l'éco conduite.

#### 7° Organiser son déplacement :

La majorité des GPS récents permet de prévoir l'itinéraire optimal afin d'éviter les détours, les embouteillages, les travaux, etc., et devient ainsi un précieux allié de l'éco conduite. Il est également possible sur certains modèles de sélectionner le trajet le plus économique.

Google Maps permet aussi de prévoir le trajet sans bouger de chez soi, il sera ainsi possible de tester plusieurs trajets en fonction des points de passage. Démarrer plus tôt si l'on a peur d'être en retard.

Vérifier si les chemins que l'on a l'habitude de prendre (travail, domicile...) sont réellement adaptés à l'éco conduite.

Attention, le chemin le plus rapide n'est pas toujours le plus adapté à l'éco conduite et le chemin le plus court n'est pas toujours le plus économique.

#### 8° Éviter les charges inutiles :

Éviter de rouler avec des charges inutiles ou des éléments pouvant perturber l'aérodynamique du véhicule (barres de toit, [porte-vélo](#)...).

Le poids du véhicule a un impact direct sur la consommation de carburant, or le carburant est un poids important dans le véhicule et il ne sert à rien de rouler avec un plein si ce n'est pas nécessaire.

Remplir le réservoir en fonction de la consommation hebdomadaire. Les accessoires, tels que barres de toit, porte-bagages et porte-vélo, augmentent la résistance à l'air et donc la consommation. À démonter après utilisation.

#### 9° Rouler moins vite :

Diminuer sa vitesse de 10 km/h permet d'économiser jusqu'à 1 litre par 100 km.

#### 10° Arrêter le moteur du véhicule lorsqu'il n'est pas utile :

Si l'on ne dispose pas du [Stop & Start](#), dès 20 secondes d'arrêt (chargement et déchargement, consultation GPS...) il est plus rentable de couper son moteur.

#### L'éco conduite évaluée lors de l'examen du permis de conduire

Depuis la réforme du permis de conduire datant de 2009, sous l'influence du [Grenelle de l'environnement](#), l'éco conduite a été intégrée dans la nouvelle évaluation de l'examen pratique du permis de conduire comme point bonus au même titre que la courtoisie au volant.





Christophe Dumont

## Correspondant Défense

(Christophe Dumont, conseiller municipal délégué aux questions de défense et de sécurité)

### LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

(source : <http://www.defense.gouv.fr/terre/presentation/service-militaire-volontaire>)

#### ***1 - PRESENTATION GENERALE :***

Le Service Militaire Volontaire (SMV) est né de la volonté du président de la République de favoriser par un nouveau dispositif l'emploi et l'insertion sociale des jeunes en difficulté. Forte de son expérience sociale, l'armée de Terre assure, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'essentiel du soutien de ce nouveau dispositif.

Avec une expertise éprouvée et reconnue depuis 1961, dans le domaine de la formation professionnelle en Outre-mer au travers du Service militaire Adapté (SMA), l'armée de Terre met en œuvre tout son savoir-faire pour former et conduire à l'emploi avec succès plus de 5000 jeunes par an.

Le SMV propose aux jeunes un parcours d'insertion vers l'emploi, de 6 à 12 mois, avec une compensation financière à hauteur de 313 euros par mois, au sein d'unités militaires spécifiques. Cette durée variable permettra d'offrir à tous les volontaires stagiaires un parcours individualisé qui s'organisera autour de deux piliers :



#### **Formation à la vie en collectivité dans un cadre militaire :**

- un mode de vie militaire, en tenue et en caserne, est caractéristique du SMV par rapport aux autres dispositifs existants. L'objectif étant de se réapproprier les règles simples du « vivre ensemble » ;
- une formation civique et citoyenne, pour renouer avec la vie en collectivité (tenue, ponctualité, ...) et mieux comprendre son environnement (fonctionnement des institutions ...), par l'apprentissage des gestes de premiers secours et la participation à des missions d'aide et d'assistance à la population (missions de protection de l'environnement ou de restauration du patrimoine, en collaboration avec les collectivités locales).
- un entraînement physique progressif, pour reprendre ou acquérir des habitudes de vie saines et développer le goût de l'effort.

#### **Formation professionnelle :**

- une remise à niveau scolaire pour consolider les connaissances élémentaires permettant l'accès à l'emploi ou la formation.
- une formation professionnelle certifiée, regroupant l'acquisition de savoir-faire et une expérience professionnelle reconnue, avec des périodes de stage en entreprises.
- L'obtention du permis de conduire.

Trois centres ouvriront leurs portes dans les mois à venir :

- Le 1<sup>er</sup> centre SMV (CSMV) Lorraine accueillera ses stagiaires le 15 octobre 2015 à Montigny-les-Metz (Moselle)

- Le 2<sup>e</sup> CSMV Île de France ouvrira le 3 novembre à Brétigny-sur-Orge (Essonne).
- Le 3<sup>e</sup> CSMV sera opérationnel 13 janvier 2016 à La Rochelle (Charente-Maritime).

Les jeunes seront logés, nourris et bénéficieront des mêmes droits et avantages du statut militaire : réduction SNCF, versement d'une solde, couverture sociale etc.

## **2 - UNE CHANCE POUR PRENDRE SA PLACE DANS LA SOCIETE :**

Le SMV vous aide à élaborer ou à confirmer votre parcours professionnel, en fonction des différents métiers proposés.

Vous êtes :

- âgé entre 18 et 25 ans à la date de la signature du contrat.
- de nationalité Française.
- volontaire.
- garçon ou fille.
- résidant en France métropolitaine.
- apte médicalement.
- en règle avec les obligations de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).
- avec un casier judiciaire compatible avec l'exercice du métier militaire.



### **Deux types d'engagement s'offrent à vous :**

1) Volontaire stagiaire : Vous êtes éloigné de l'emploi, sans qualification professionnelle, non diplômé ou titulaire d'un diplôme inférieur au BEP, CAP ou baccalauréat.

Le SMV vous apporte :

a) *Une formation certifiée.*

- Le SMV vous aide à élaborer ou à confirmer votre parcours professionnel, en fonction des différents métiers proposés.
- Vous avez la possibilité de passer le permis de conduire et vous recevez une formation aux premiers secours.
- Vous bénéficiez également d'une formation adaptée, reconnue par un titre ou une qualification, dans un cadre militaire. Cette formation combine apprentissage des connaissances, maîtrise des savoir-faire techniques, et périodes en entreprise.

b) *Des atouts pour votre avenir professionnel.*

- Vous pouvez passer votre permis de conduire et recevez une formation aux premiers secours.

c) *Une prise en charge totale pendant toute la durée de votre engagement au SMV.*

- Vous êtes pris en charge (logement, nourriture, habillement...), et recevez 313 € nets par mois.
- Vous êtes aussi aidé dans vos démarches (logement...) afin de mieux préparer votre insertion dans l'emploi.

**2) Volontaire technicien** (volontaire des armées assistant formateur): vous êtes éloigné de l'emploi, titulaire d'un BEP, CAP ou baccalauréat et souhaitez valider une première expérience professionnelle valorisante.

Le SMV vous apporte :

- Une stabilité sociale et professionnelle.
- Vous êtes entièrement pris en charge pendant toute la durée du SMV (logement, nourriture, habillement ...), et recevez 675 € nets par mois. Vous êtes aussi aidé dans vos démarches (logement ...) afin de mieux préparer votre avenir professionnel.
- Des atouts pour votre recherche d'emploi.
- Vous avez la possibilité de passer votre permis de conduire et recevez une formation aux premiers secours.
- Un emploi dans votre métier :
- Le SMV vous aide à confirmer votre parcours professionnel, en fonction des différents métiers proposés, et de vos diplômes et qualifications dans votre secteur d'activité.
- L'engagement au SMV permettra de compléter vos acquis professionnels en tant qu'aide-moniteur de formation professionnelle au profit des volontaires stagiaires.
- Au contact avec les entreprises partenaires, vous pourrez valoriser votre profil, en vue d'un recrutement ultérieur, en justifiant d'une première expérience de management de petites équipes.

### **3 - CONTACTS :**

La phase de sélection et de recrutement est ouverte depuis le 15 juillet 2015 sur le site [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) . Un dossier de candidature sera à votre disposition par le biais d'un lien de téléchargement.



Les filières professionnelles proposées dans les SMV, de même que la constitution des dossiers d'inscription pour l'un des trois centres y seront précisés.

Vous y trouverez des informations sur les différentes filières professionnelles proposées dans les 3 centres SMV.

Les premières incorporations dans les centres ont débuté le 15 octobre 2015 au sein du SMV Lorraine.

Vous pouvez dès à présent adresser votre candidature à l'un des 3 centres en fonction de la filière professionnelle que vous aurez choisi :

- **Centre SMV Lorraine - Montigny les Metz** 30 ter rue du général Franiatte 57950 Montigny-lès-Metz.
- **Centre SMV Île de France - Brétigny sur Orge** BP 40 06991222 Brétigny sur Orge Cedex.
- **Centre SMV Poitou-Charentes - La Rochelle** Caserne Beauregard, rue Beauregard BP 40069, 17000 La Rochelle Cedex 1.

Pour plus d'informations, adressez-vous à la mission locale la plus proche de chez vous.